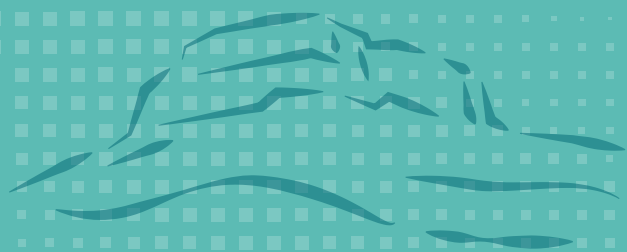


**PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL DU PAYS D'AUBAGNE ET DE L'ÉTOILE**

G. 2 MISE À JOUR N°2



G – ÉVOLUTION DU PLUⁱ DU PAYS D'AUBAGNE ET DE L'ÉTOILE

Approuvé le 29.06.2023

G2 – Mise à jour n°2 des Annexes – arrêtée le 7 septembre 2024

1) Sont rajoutés les documents suivants :

Annexes Informatives (P) :

➤ P3 – ZONE D'AMÉNAGEMENT DIFFÉRÉ (Z.A.D.) :

- Délibération n°URBA-014-16092/24/CM du Conseil de Métropole du 18 avril 2024 portant création d'une Zone d'Aménagement Différé (ZAD) sur le périmètre des Gargues sur la commune d'Aubagne.
- État parcellaire de la ZAD des Gargues sur la commune d'Aubagne ;
- Cartographie du périmètre de la ZAD des Gargues sur la commune d'Aubagne.

2) Est annulé et remplacé le document suivant :

Annexes :

- Tableau de suivi des annexes